

La Gazette en Yvelines

PORCHEVILLE

**Arrêtée à cause d'une
infraction, elle tombe pour
trafic de stupéfiant**

Faits divers page 10

Attentat de Samuel Paty : lors du procès, familles et accusés face-à-face

Dossier page 2

Depuis le 4 novembre, le procès des huit adultes soupçonnés d'être impliqués dans l'assassinat de Samuel Paty s'est ouvert à la cour d'assise spéciale de Paris. Cette première semaine aura été marquée par plusieurs accusés refusant de reconnaître leurs torts, tandis que de son côté la famille peine à se reconstruire depuis cette journée du 16 octobre 2020.



MIF EXPO

Actu page 4

YVELINES

**Le savoir-faire
de la Vallée de
Seine s'invite
au Salon du
Made in France**

■ ROSNY-SUR-SEINE

La Ville inaugure la rénovation et l'extension de l'école des Baronnes **Page 4**

■ MEZIERES-SUR-SEINE

Le futur cabinet médical ouvrira ses portes en avril prochain **Page 7**

■ POISSY

Travaux Eole : au tour de la gare pisciacaïse **Page 7**

■ MANTES-LA-VILLE

Il s'allonge dans l'herbe pour échapper à la police **Page 10**

■ TRIATHLON

Le club Trinosaure des Mureaux fête ses 40 ans **Page 12**

■ CONFLANS-SAINT-HONORINE

Une nouvelle exposition au Musée de la batellerie **Page 14**

POISSY

**La Ville veut récupérer la
statue de Christine de Pizan,
vue en ouverture des JO**

Actu page 9



Actu page 7

POISSY

**À la Collégiale,
on veut retrouver
les lustres
d'antan**



Sports page 12

FOOTBALL

**Le FC Mantois
enchaîne, l'OFC
Les Mureaux ne
décolle pas**



**Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?**

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE

Attentat de Samuel Paty : lors du procès, familles et accusés face-à-face

AURELIEN BAYARD

Depuis le 4 novembre, le procès des huit adultes soupçonnés d'être impliqués dans l'assassinat de Samuel Paty s'est ouvert à la cour d'assise spéciale de Paris. Cette première semaine aura été marquée par plusieurs accusés refusant de reconnaître leurs torts, tandis que de son côté la famille peine à se reconstruire depuis cette journée du 16 octobre 2020.

De par son immensité (750 m²), la salle des grands procès de la cour d'assise de Paris n'est réquisitionnée que pour des procès emblématiques. Après celui des attentats du 13 novembre 2015, la voilà désormais le théâtre de celui de l'attentat d'Eragny-sur-Oise, plus communément appelé « meurtre de Samuel Paty ». Du 4 novembre jusqu'à la fin du mois de décembre, en plus des huit personnes suspectées d'être en lien avec l'assassinat du professeur d'histoire-géographie, 98 témoins vont se succéder à la barre afin de comprendre comment on en est arrivé là.

Il est loin le temps des vidéos vindicatives ou des messages vomissant la haine. Dans le box des accusés, les dos deviennent subitement voutés, les regards fuyants. Le seul moment où chacun retrouve de l'énergie, c'est lorsque le président de la cour demande s'ils reconnaissent les faits qui leur sont reprochés. Hormis Ismael Gamaev, tous contestent, une demi-surprise. En effet, l'avocat Vincent Brengarth a d'ores et déjà annoncé qu'il demanderait l'acquittement pour son client, Abdelhakim Seifrioui.

Autre point commun, ils se défendent d'être des islamistes radicaux, enquêtes de personnalité à l'appui. Azim Epsirkhanov est « musulman comme sa famille » mais « n'investit pas la religion comme une contrainte ». Il rencontre Abdoulkhalil Anzorov au collège, durant l'année de 6^{ème}. Les deux écoliers nouant une amitié grâce à leur histoire similaire : celle de deux enfants dont les familles tchétchènes ont été persécutées en Russie. Le jeune homme de 24 ans enchaîne alors.

Au lycée, leur relation devient « plus virtuelle que réelle » car il perçoit des changements dans le comportement de son « ami ». « J'ai parlé de changement, pas de radicalisation, je ne savais même pas ce que c'était. Pour moi, c'étaient juste des prières plus régulières » précise celui qui a accompagné l'assassin de Samuel Paty acheter des couteaux et des fusils airsofts le 15 octobre 2020.

Quant à Naïm Boudaoud, sa piété se résume à prier lorsqu'il a un problème. Il aime juste « rendre service ». « C'était monsieur je prête tout, il a un côté naïf, il ne voyait pas le mal », relate son père alors que son fils à tout de même amené Anzorov jusqu'à Conflans. Naïf au point de ne pas comprendre les desseins qui animaient son compère de la salle de sport ? Son avocat lui demande combien de fois ils se sont vus tous les trois. « Une fois à la salle de sport en 2019 et une autre en octobre 2020 » réplique Naïm Boudaoud.

Dernier habitant d'Evreux faisant partie du cercle proche d'Abdoulkhalil Anzorov, Yusuf Cinnar refuse l'appellation de terroriste islamiste. Surtout, il fuit comme la peste cet islam radical qui a brisé son enfance : « Mon père est un salafiste. Il obligeait ma mère à porter la burqa et me frappait si je ne priais pas. » La séparation de ses parents reste une éclaircie dans sa vie jalonnée par des petits méfaits, comme faire le guet dans des coins de deal ou jeter une bouteille contenant de l'acide chlorhydrique et de l'aluminium dans une cour d'école. « C'était un samedi, y avait personne » se justifie-t-il.

Puis vint le tour de Brahim Chnina. Le père de l'adolescente à l'origine

de la rumeur funeste est présenté comme un « un homme bon, dévoué, papa poule ». Des photos de lui en vacances en Espagne sont alors projetées où toute la petite famille est souriante afin de corroborer ses propos. « Elevé dans la laïcité » qu'il définit lui-même comme le fait de ne croire ou ne pas croire et de respecter toutes les formes de croyance, le cinquantenaire a fait du don de soi son crédo dans la vie. Cela commence dès l'année 1984 lors de la naissance de son petit frère Rachid. Celui-ci est atteint du syndrome HDR, une maladie génétique rare, qui provoque déficience intellectuelle, maladie rénale et surdité. Rachid doit être constamment surveillé et c'est Brahim qui endosse ce rôle de père de substitution jusqu'à sa mort en 2012. Par ailleurs, il aide les personnes handicapées, qu'il nomme « les extraordinaires », en tant que chauffeur ou auxiliaire de vie. C'est à cause de ce dévouement que son mariage bat de l'aile puisqu'il avait quitté le domicile conjugal depuis 5 ans, alternant entre celui de sa mère et de sa sœur.

Pour lui, plus que pour les autres, la Défense fait tout pour rendre incompréhensible son concours à un attentat terroriste. Après tout, le Conflanais est aussi une victime de ce mal. Sa demi-sœur, Samia (nom changé) est partie du jour au lendemain en Syrie. « C'est à cause d'Amar, elle l'a rencontré sur les réseaux sociaux, il l'a endoctrinée, explique le cinquantenaire, il lui a promis le Paradis alors qu'il l'a amené en Enfer. » « Comment avez-vous vécu ce départ ? » lui demande son avocat Maître El Ouchikli. « Nous avons tous été choqués et nous avons beaucoup souffert. On nous l'a volée et violée » raconte-t-il avec émotion. Cette histoire interroge une des avocates de la partie civile : « Vous saviez donc dès 2014 les dangers des réseaux sociaux. » Brahim Chnina acquiesce : « C'est pour ça que j'ai toujours dit à mes enfants de ne pas parler avec n'importe qui. » Les conseillers ne sont pas les payeurs...

Enfin, même s'il a refusé l'enquête de personnalité parce « qu'il était sûr de sortir de prison », Abdelhakim Seifrioui a su se montrer sous son meilleur



Les sœurs de Samuel Paty, Mickaëlle (à gauche) ou Gaëlle (à droite), n'accepteront aucune excuse de la part des personnes soupçonnées d'avoir participé au meurtre de leur frère.



leur jour. Alors qu'il est étudiant, il souhaite poursuivre son cursus à l'étranger et arrive en France en 1982. « Ce que j'aimais, c'était la liberté d'expression », avoue-t-il. Après avoir décroché un diplôme d'ingénieur marketing, il décide d'enseigner durant treize ans. « Est-il arrivé que des élèves ou des parents vous contestent ? » pointe une assesseur. Le prédicateur répond par la négative tout en narrant avoir été confronté au racisme de deux élèves. Il assure alors avoir réglé la situation de manière non conflictuelle, un comble pour celui qui ira devant les grilles du collège du Bois d'Aulne pour demander la mise à pied « d'un professeur voyou ».

Ces « discours victimaux », la famille de Samuel Paty était aux premières loges pour les entendre durant toute la semaine. Le vendredi leur a presque servi de droit de réponse. Quand les accusés parlaient de leur détention terrible, des insomnies ou de leur maladie, Gaëlle, une des sœurs de Samuel Paty, s'insurge : « Moi aussi je dors mal, moi aussi j'ai des douleurs partout depuis le 16 octobre 2020 ». Cette tragédie a marqué jusque dans sa chair cette famille dont l'Éducation nationale est chevillée au corps. Bernadette la mère, commence par excuser son mari : « Nous voulions être tous les deux en forme mais une mauvaise chute a décidé du contraire ». D'apparence fluette, sa voix ne tremble pas quand elle détaille le grand vide depuis la mort de Samuel. « Nous n'avons plus d'énergie, nous qui avions l'habitude de voyager, nous nous forçons à faire une petite balade et à gar-

der le sourire pour nos petits enfants » détaille l'enseignante à la retraite. Jeanne, l'ex-femme du professeur d'histoire géographie, préfère rester pudique sur sa propre douleur. C'est en tant que mère qu'elle s'avance à la barre, celle de Paul (nom changé), unique enfant né de sa relation avec Samuel Paty. « C'est pas juste » avait-il réagi avec ses propres mots quand sa maman lui a annoncé la terrible nouvelle. Eux, ce sont dans les gestes du quotidien qu'ils veillent à ne pas ranimer les troubles de stress post-traumatique comme poser des couteaux sur la table pour le repas. Et surtout, elle craint pour l'avenir de son rejeton : « Comment fait-on pour vivre une adolescence normale quand on s'appelle Paty ? » « C'est tellement injuste » répètera-t-elle plusieurs fois à propos de l'innocence perdue de son fils de 9 ans présent dans la salle.

Pour Mickaëlle, la sœur cadette, c'est une douleur qui ne s'estompera jamais mais qui lui sert d'énergie pour « mener ce combat ». « J'appelle à une forme de décence, je ne veux pas d'avocats de la Défense qui viennent me présenter leurs condoléances, idem pour les familles des accusés » lâche-t-elle le regard noir vers le box des accusés. Des propos qui font écho à ceux prononcés par Gaëlle : « Jamais je n'accepterai la moindre excuse de personnes qui ne reconnaissent pas leur responsabilité. C'est totalement indécent. Sans vous, Samuel serait vivant aujourd'hui. » C'est une de ses filles qui résumera parfaitement ce que toute la famille attend de ce procès. En plus de la justice, ils espèrent enfin faire le deuil et avoir une chance de guérir... ■



Du 4 novembre au 20 décembre se tiendra à la cour d'assises spéciale de Paris le procès des huit personnes impliquées dans l'assassinat de Samuel Paty.



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



YVELINES

Le savoir-faire de la Vallée de Seine s'invite au Salon du Made in France

De nombreux producteurs du territoire avaient leur stand à l'occasion de l'événement dédié à la production française, le week-end dernier. Parmi eux, « Les Desserts d'ici » de Sophie Laffitte et « L'Arrangé français » des deux frères Quentin et Geoffrey Chansolme.

■ MAXIME MOERLAND

Plus d'un millier d'exposants, quelques 100 000 visiteurs... Le salon *MiF Expo* est devenu depuis plusieurs années le plus grand événement dédié à la fabrication française. L'inventivité était le maître mot à Paris Porte de Versailles du 8 au 11 novembre, que cela soit dans le domaine de la high-tech, de la mode, du tourisme... Peu importe le sec-

teur, c'est tout le savoir-faire à la française qui était célébré.

Si les sociétés qui pèsent en profitent pour présenter leurs dernières innovations, le *Salon du Made in France* est aussi une belle vitrine pour les producteurs locaux plus modestes, dont ceux de la Vallée de Seine. Et ça, Sophie Laffitte l'a bien compris. « Ça permet

de nous faire connaître et de vendre nos produits, c'est une première pour moi ! »

Cette Normande d'origine, depuis installée à Médan, est aujourd'hui pâtissière. Avec « *Les Desserts d'ici* », elle œuvre depuis presque 10 ans à proposer cakes et autres gâteaux pensés autour des produits yvelinois. « *Avant, j'étais consultante en marketing, donc rien à voir avec l'artisanat*, raconte-t-elle entre deux salutations à de potentiels clients. *Mais moi, mon dada c'était la pâtisserie. Alors je suis retournée à l'école, j'ai passé un CAP, j'ai travaillé dans des pâtisseries à Paris intra-muros avant de mettre en place ce projet* ».

Son territoire d'adoption ne cessera d'attiser sa curiosité gustative, au point de se fixer un mantra : partager les gourmandises de son nouveau chez-soi. « *J'ai remarqué qu'il y avait pas mal de produits locaux que je pouvais utiliser dans nos pâtisseries, les fruits, la farine, les œufs... Il y a beaucoup de vergers autour de chez moi, et même des producteurs de fraises et de framboises au coin de ma rue. Ça tombe bien, elles*



Avec « *Les Desserts d'ici* », Sophie Laffitte propose des gâteaux pensés autour des produits yvelinois.

sont cueillies de la veille, donc ultra fraîches ». Même le chocolat et le praliné utilisés par Sophie Laffitte viennent d'ici !

À quelques stands de là, on reste dans l'univers de la gastronomie, des fruits et de la création yvelinoise : exit les gâteaux, place au rhum de « *L'Arrangé français* ». Ce sont deux frères, Quentin et Geoffrey Chansolme, qui ont imaginé cette marque familiale et artisanale en 2019 à Ecqueville. Le rhum blanc agricole est issu d'une distillerie guadeloupéenne à la production 100 % non polluante, et les fruits sont sélectionnés avec soin, de l'ananas victoria de la Réunion à la vanille bour-

bon de Madagascar, en passant par le citron vert du Brésil. De la découpe des fruits jusqu'à la mise en bouteille, ces arrangés yvelinois sont confectionnés à la main par les deux frères qui imaginent des recettes créatives, comme des associations Ananas-Framboise-Verveine et Banane-Café-Vanille..., mais aussi des alliances plus classiques à redécouvrir, comme Citron vert-Gingembre et Ananas-Passion... À en croire l'affluence au niveau de leur stand pour goûter leur nectar 100 % naturel, le succès semble bien être au rendez-vous, et ce ne sont pas les médailles d'or glanées lors du dernier Concours Général Agricole qui diront le contraire. ■



De la découpe des fruits jusqu'à la mise en bouteille, « *L'Arrangé Français* » est confectionné à la main par les frères Chansolme.

■ EN BREF

YVELINES

Des nouvelles communes classées en état de catastrophe naturelle

Une nouvelle commission interministérielle a eu lieu le 30 octobre afin d'instruire de nouvelles demandes de communes d'être classées en état de catastrophe naturelle. 46 villes yvelinoises sont concernées.

Une seconde commission interministérielle s'est réunie le 30 octobre et a instruit de nouvelles demandes pour les périodes du 8

au 13 octobre et une partie des demandes du 16 au 20 octobre 2024. Par arrêté du 31 octobre 2024 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, 46 communes sont classées en tant que tel.

Pour la période du 8 au 13 octobre, deux nouvelles villes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) ont été ajoutées. Il s'agit de la Falaise et Orgeval. En revanche, pour les inondations de la semaine suivante, aucune commune de GPSEO ne sont concernées pour le moment. En effet, 23 autres villes ont déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et une nouvelle commission se réunira la semaine prochaine afin de statuer sur leur cas.

Les habitants sinistrés disposent d'un délai de 30 jours à compter de la publication de l'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au *Journal Officiel* pour présenter ou confirmer leur demande d'indemnisation auprès de leur compagnie d'assurance. ■



46 villes yvelinoises ont été placées en état de catastrophe naturelle après une commission interministérielle le 30 octobre.

ROSNY-SUR-SEINE

La Ville inaugure la rénovation et l'extension de l'école des Baronnes

La municipalité de Rosny-sur-Seine a inauguré le 9 novembre la rénovation et l'extension du groupe scolaire des Baronnes. Cela permettra notamment de passer de 8 à 12 classes élémentaires, d'avoir un nouveau réfectoire et un terrain multisport. Coût total de l'opération : près de 4,5 millions d'euros.

L'attente fut longue. À la base prévue pour la rentrée 2022, les 320 élèves environ de la maternelle et de l'école primaire des Baronnes peuvent enfin profiter pleinement des nouveaux locaux de leur établissement scolaire. Les travaux étant terminés, la Ville a organisé une inauguration le 9 novembre afin de présenter la rénovation et l'extension de ce groupe scolaire.

Ce nouvel établissement offre désormais 12 classes élémentaires, un réfectoire spacieux, un terrain multisport et une aire de jeux. Ce projet a été rendu possible grâce à un financement collectif du Département (3,5 millions d'euros), de l'État (358 422 euros), de la communauté urbaine GPSEO (354 000 euros) et la Région (284 032 euros). Pour cet événement de la plus haute importance

pour la commune, quelques sommités locales se sont déplacées comme le président du Département Pierre Bédier, Samy Damergy en tant que conseiller régional, Suzanne Jaunet, 1^{ère} vice-présidente de GPSEO. Ils étaient tous en compagnie de l'édile local Pierre-Yves Dumoulin. ■



Pour l'inauguration de la rénovation et l'extension du groupe scolaire des Baronnes, les enfants de l'école des 4 z'Arts avaient préparé une représentation musicale.

VERNEUIL-SUR-SEINE

Une journée pour dire stop aux violences faites aux femmes

À l'occasion de la *Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes*, le lundi 25 novembre, le CCAS de Verneuil-sur-Seine organise une exposition qui sensibilise aux différentes formes de violences sexistes au salon de la Résidence Delpierre.

En partenariat avec Autonomy Yvelines et Hauts-de-Seine, ainsi que la Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Verneuil-sur-Seine propose une journée de sensibilisation pour la *Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes*, de 14h30 à 17h30 au salon de la Résidence Delpierre.

Au-delà de l'exposition « *Violences, elles disent NON* », une table ronde est programmée de 14h30 à 16h30 avec les associations partenaires et les services de la commune, pour discuter de la violence de l'enfance à la personne âgée en passant par l'adolescence et l'âge adulte. Les participants pourront ensuite échanger avec l'assemblée sur les thématiques abordées. L'entrée est libre et ouverte à tous. ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-VILLE

106 ans après, l'Armistice de 1918 commémoré

C'est un moment qui a été préparé minutieusement depuis plusieurs jours, notamment par les jeunes élus du conseil municipal qui ont répété chaque geste à effectuer. Ce lundi 11 novembre avait lieu la commémoration de l'Armistice signant la fin de la Première Guerre Mondiale, au cimetière puis au monument aux morts de Mantes-la-Ville, entre 11h et 12h. Après le traditionnel dépôt de gerbe, la Marseillaise a été entonnée en présence d'habitants, de porte-drapeaux et d'élus, parmi lesquels le maire Samy Damergy, le Président du Département Pierre Bédier et le sous-préfet de Mantes-la-Jolie, Éric Zabouraëff. ■

LES MUREAUX

Qui pour reprendre la maison de la Terre et de l'Eau ?

La ville des Mureaux lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la reprise de la Maison de la Terre et de l'Eau afin d'assurer la continuité des activités du site.

En 2013, la ville fait ériger la Maison de la Terre et de l'Eau afin de gérer des jardins familiaux au nombre de 150 à ce jour et 176 à terme. Ces parcelles de 70 m² à 150 m² permettent à des Muriatins de les utiliser en tant que chantier d'insertion par l'activité économique ainsi que de former des jardiniers. Afin d'organiser la reprise d'activité suite à la fin de la convention actuelle, la Ville met en place un Appel à Manifestation d'Intérêt. Le futur repreneur devra veiller à assurer la continuité des activités sur le site dans l'état d'esprit instauré. Les candidats intéressés doivent manifester leur intention de répondre au présent appel, à compter de la publication du présent avis jusqu'au jeudi 5 décembre 2024 à 16h30. Les dossiers de candidature doivent être remis par courriel aux 4 adresses suivantes : nous.contacter@ville-lesmureaux.fr, michel.carriere@ville-lesmureaux.fr, depdd.directeur@ville-lesmureaux.fr, depdd.sev.responsable@ville-lesmureaux.fr. ■

VILLA GABRIELLE A MANTES-LA-JOLIE – 16 LOGEMENTS

Du Studio au 5P Duplex

A partir de 167 500 euros TTC*



Crédits visuels : DLM Architectes (Architectes) et Sullivan Fouquay (graphiste)

Image à caractère d'ambiance non contractuelle

LIVRAISON T4 2026 – LANCEMENT COMMERCIAL

Afin de découvrir notre programme au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74

* dans la limite des stocks disponibles

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Premier aperçu du futur pôle universitaire

Le quartier Mantes-Université se dotera à l'horizon 2027 de trois établissements que sont l'IUT du Mantois, l'ISTY et le CFAi Mécavenir. L'ensemble, conçu par les cabinets Wilmotte & Associés, DGM & Associés et GCC Équipements Publics IDF, s'est dévoilé dans le dernier magazine municipal.



L'IUT du Mantois prendra ses quartiers sous les arches existantes de la Halle Sulzer.

Entre tradition et modernité : voilà ce qui pourrait définir le projet du futur quartier Mantes-Université à Mantes-la-Ville. Recouvrant une surface de 10700 m² de plancher, celui-ci prévoit la construction d'une partie du projet, l'IUT du Mantois, sous les arches existantes de la Halle Sulzer, véritable marqueur de la mémoire industrielle du territoire et immédiatement identifiable depuis la gare de Mantes-la-Jolie. L'ISTY et le CFAi Médiave-

nir constitueront également ce qui deviendra, lors de son ouverture en 2027, le troisième pôle universitaire du département avec 1500 étudiants attendus. GCC Équipements Publics IDF s'engage également à « développer un volet environnemental et technique d'envergure » : 550 m² de panneaux photovoltaïques seront posés sur le site du pôle universitaire, ce qui lui permettra de fonctionner à 41 % avec des énergies renouvelables et de récupération. ■

MANTES-LA-VILLE

Une épicerie solidaire va ouvrir ses portes

Une fois les travaux terminés, la Maison Saint-Étienne accueillera et soutiendra les personnes en difficulté avec une épicerie solidaire et un « café sourire », à partir du mois de décembre prochain.

Sur le territoire de Mantes-la-Ville, les taux de chômage et de pauvreté sont bien supérieurs à la moyenne nationale. En réponse à ce constat, le père Gérard Verheyde, curé de Mantes Sud, a mobilisé plusieurs paroissiens pour faire de l'ancien presbytère de la commune, situé rue des Près, un lieu d'aide alimentaire et de lien social.

Dès le mois de décembre, la Maison Saint-Étienne proposera ainsi une épicerie solidaire, qui permettra à ses bénéficiaires de faire ses courses avec une réduction comprise entre 10 et 30 % de leur prix public, ainsi qu'un « café sourire » ouvert à tous et animé par des bénévoles. « Dans un premier temps, la Maison Saint-Étienne ouvrira deux demi-journées par semaine », précise la Ville, qui est liée au projet via le CCAS et le SAS. ■

MANTES-LA-JOLIE

Le boulevard Maréchal Juin sera en travaux jusqu'à fin décembre

Au-delà des perturbations de circulation pour les automobilistes, le chantier ne permet pas non plus aux bus d'accéder aux arrêts Paul Bert, Édouard Vaillant et Géo André.



En raison de ceux-ci, la circulation est devenue difficile sur le secteur pour les automobilistes.

Voilà un petit mois que des travaux d'ampleur ont été amorcés sur le boulevard Maréchal Juin de Mantes-la-Jolie. Et ce n'est pas terminé : le chantier devrait s'éterniser jusqu'à la période de Noël. C'est plus précisément pour vendredi 20 décembre que la fin des travaux est prévue.

En raison de ceux-ci, la circulation est devenue difficile sur le secteur

pour les automobilistes. Les usagers du réseau de bus doivent eux aussi redoubler de vigilance : sur la ligne A, les arrêts Paul Bert et Édouard Vaillant ne sont pas desservis en direction de Limay 2. L'arrêt de report Édouard Vaillant est situé dans la rue du même nom. L'arrêt Géo André en direction de la gare de Mantes-la-Jolie est, lui, déplacé en amont sur toutes les lignes 2. ■

■ INDISCRETS

Voilà plusieurs semaines que l'ambiance est lourde, du côté du lycée Condorcet de Limay. La raison ? Des menaces à l'encontre d'une professeure de français, accusée à tort de blasphème selon 78Actu. À l'occasion d'un cours de français intitulé « Bienvenue en Enfer », un élève aurait demandé à l'enseignante de montrer des « images » représentant cette notion dans la religion musulmane. Si celle-ci a finalement refusé « par respect », un autre élève aurait réagi sur un ton accusateur. « Madame, ce que vous dites est grave, là. Vous voulez dire que vous avez vu le prophète avec des femmes en Enfer », lui aurait-il lancé, avant d'aller encore plus loin : « Madame, faites attention à vous en rentrant ce soir... ». Si l'élève a fini par s'excuser, l'épisode a provoqué de nombreux remous au sein de l'établissement. Le 4 novembre dernier, des cadres de l'Inspection académique sont même venus à la rencontre du personnel, qui bénéficie d'une cellule d'écoute suite à ces événements. ■

« Faire face au harcèlement » : tel est le nom de l'association créée en ce début de mois de novembre par l'ex-Premier Ministre Gabriel Attal, le fondateur d'Urgence Harcèlement Elian Potier, mais aussi Béatrice Le Blay, maman du jeune Nicolas, victime de harcèlement scolaire qui s'est donné la mort dans son domicile pisciaçais en septembre 2023. « L'association Faire face au harcèlement a pour but de poursuivre ce combat, d'accélérer la lutte contre le harcèlement scolaire et d'en faire un combat de toute la société », peut-on lire sur le site de l'association. ■

Nouvelle mésaventure pour l'Yvelinois Inoxtag. Le créateur de contenu originaire d'Orgeval a été cambriolé pour la deuxième fois en 6 mois, le mercredi 6 novembre dernier. S'il ne s'agissait pas de sa résidence principale mais bien d'un logement en location à Poissy, le préjudice avoisinerait tout de même les 10000 euros, et serait principalement composé de matériel informatique. « Les amis, tout va bien pour moi, deux cambriolages en l'espace de 6 mois, a-t-il expliqué à son public sur le réseau social X (ex-Twitter). Le premier a eu lieu pendant mon ascension de l'Everest, où on m'a volé la quasi-totalité de ma collection de sneakers et de montres. Le second a eu lieu hier : dans une autre maison à moi où ils ont enfoncé la fenêtre au pied de biche, après avoir tout regardé ce matin au calme ils ont rien pris d'important, je sais pas ce qu'il cherchait exactement [...]. Je vais prendre les précautions nécessaires pour que cela ne se reproduise plus ».

Le youtubeur, qui comptabilise près de 9 millions d'abonnés, a même eu droit au soutien inattendu... de Jordan Bardella. « Triste réalité de la France en 2024 : plus personne n'est à l'abri d'une insécurité devenue hors de contrôle », a-t-il déclaré dans un tweet citant celui d'Inoxtag. Ce dernier n'a pas manqué de lui répondre : « Encore de la récupération politique, on en peut plus de toi », a-t-il lancé au président du Rassemblement National. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

La Médiévale de Mantes revient les 22 et 23 novembre

À l'occasion de la 574^e édition de son ancestrale Foire aux oignons, le centre-ville de Mantes-la-Ville fera un bond en arrière dans le temps pour revenir au Moyen-Âge.

C'est tout simplement l'une des plus anciennes foires françaises : la traditionnelle Foire aux oignons revient animer le centre-ville de Mantes-la-Jolie pour la 574^{ème} fois, les vendredi 22 et samedi 23 novembre prochains, avec la Médiévale de Mantes.

Artisans passionnés, nombreuses animations, spectacles et déambulations rythmeront le week-end avec parmi les temps forts, du théâtre de rue en déambulation dans la rue du château le vendredi à 17h, une visite de la collégiale à la lampe torche le soir, ou encore un spectacle de feu par Les compagnons de Taillebourg, le samedi 23 novembre à

11h10 et 13h30. Le marché médiéval, lui, sera accessible pendant toute la journée du samedi dans la rue Porte des comptes, tandis que la Foire ancestrale prendra ses quartiers dans la rue Nationale. ■



Artisans passionnés, nombreuses animations, spectacles et déambulations rythmeront le week-end.

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Pour la Toussaint, les Villes chouchoutent leur cimetière

Comme chaque année, plusieurs Mairies du territoire ont entrepris des travaux de réfection de leur cimetière à l'occasion de cette période de la Toussaint.



Au mois d'octobre, les municipalités ont pour habitude d'embellir ces lieux de mémoire.

Après la création d'un jardin du souvenir, réalisé lors de l'ancienne mandature, la Mairie de Meulan-en-Yvelines a une nouvelle fois investi dans son cimetière cette année. Deux columbariums ont en effet été ajoutés ces derniers mois pour la somme de 35 000 euros, tandis que des travaux de réfection du mur de soutènement ont été entrepris après un effondrement, pour un coût imprévu de près de 80 000 euros.

« Afin d'améliorer le confort des usagers, les fontaines du cimetière vont être rénovées et des accessoires neufs ont déjà été mis à disposition pour améliorer

leur fonctionnalité et leur esthétique », ajoute la Ville. Du côté de Magnanville aussi, on s'est affairé pour embellir les lieux avec deux nouveaux points d'eau, de nouveaux bancs, ou encore un agrandissement du parvis du monument aux morts. Dans les semaines à venir, le cimetière de la commune verra d'autres actions comme l'installation d'un totem dans le jardin du souvenir, la mise en place de nouvelles corbeilles ou encore l'installation d'un distributeur à arrosoir avec un système de jetons. « La Ville investira aussi sur une ouverture/fermeture automatique », ajoute la municipalité sur son site internet. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le carrefour Jules Ferry va devenir un rond-point

Des travaux ont débuté pour faciliter la circulation au niveau du carrefour Jules Ferry, jugé accidentogène. Ils prendront fin au mois de mars prochain.

Signalétique pas claire, accidents en pagaille... Le carrefour Jules Ferry ne fait pas l'unanimité auprès des usagers de la route verneuliens. Conscients de la problématique, la municipalité de Verneuil-sur-Seine et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ont lancé des travaux, le 4 novembre dernier, pour faciliter la circulation en implantant, notamment, un terre-plein central unique.

« Les trottoirs seront également élargis afin d'améliorer leur partage entre piétons et cyclistes », ajoute la Mairie. La chaussée sera recouverte d'un enrobé noir et les trottoirs d'un enrobé rouge afin de délimiter l'espace de sécurité. Les accès pour véhicules légers et piétons seront affirmés pour améliorer la sécurité de leurs utilisateurs, qui pourront ainsi s'approprier les lieux ». Pendant les travaux, qui devraient durer jusqu'au 28 mars 2025, la circulation est alternée et limitée à 20 km/h. ■

MEZIERES-SUR-SEINE

Le futur cabinet médical ouvrira ses portes en avril prochain

La pose de la première pierre du cabinet médical méziérois s'est déroulée le lundi 4 novembre dernier, en présence d'élus et d'une représentante de l'ARS.



Ce projet a bénéficié d'une aide de 350 000 euros de la part de GPSEO dans le cadre du fonds de concours s'adressant aux communes du territoire de moins de 5 000 habitants.

Au mois d'avril 2025, les Méziéroises et Méziérois pourront se rendre chez des médecins généralistes, des spécialistes et accéder à un cabinet de radiologie dans un tout nouvel établissement médical.

La première pierre de ce futur cabinet, dont les travaux ont déjà commencé, a été posée le lundi 4 novembre dernier en présence de Cécile Zammit-Popescu, présidente de GPSEO, du maire, Franck Fontaine, de Farida Adlani, Vice-Présidente chargée des Solidarités, de la Santé et de la Famille de la Région Île de France et

Christine Vuillaume, responsable du département Ville-Hôpital à la délégation territoriale de l'ARS à Versailles.

Ce projet a bénéficié d'une aide de 350 000 euros de la part de GPSEO dans le cadre du fonds de concours s'adressant aux communes du territoire de moins de 5 000 habitants. « Sur la période 2022-2026, la Communauté urbaine consacre une enveloppe de 8 525 000 euros aux projets d'investissements et d'équipements des 52 villes du territoire de moins de 5 000 habitants », précise GPSEO. ■

■ EN BREF

POISSY

Travaux Eole : au tour de la gare pisciacaïse

Comme pour l'ensemble des gares de la ligne J reliant Mantes-la-Jolie à Paris-Saint-Lazare, le bâtiment voyageur de la ville de Poissy va être « profondément réaménagé » dans les deux années qui viennent.

Villennes-sur-Seine, Épône-Mézières, Aubergenville-Élizabethville... Nombreuses sont les stations de la ligne J ayant bénéficié de travaux de rénovation et d'accessibilité, dans le cadre de

l'arrivée future du prolongement du RER E. Ce sera bientôt au tour de la gare de Poissy : des bungalows vont être installés dans les prochains jours sur le parvis pour accueillir, à partir de mars 2025, la billetterie et l'espace commercial du Relay dont les locaux actuels seront intégrés au périmètre du chantier.

Une quinzaine de places de stationnement neutralisées

La base vie du chantier sera installée sur le parking des Capucins, ce qui nécessite la neutralisation d'une quinzaine de places de stationnement pour toute la durée des travaux qui dureront jusqu'en 2026. D'ailleurs, jusqu'au mois de janvier, l'accès au passage couvert de la gare côté nord, rue du Pont ancien, fait également l'objet d'aménagements dont la mise en conformité des escaliers, la mise aux normes des éclairages, la réfection du sol, l'installation d'arceaux pour les vélos et l'ajout d'une nouvelle signalétique voyageurs. ■



L'accès au passage couvert de la gare côté nord, rue du Pont ancien, va faire l'objet d'aménagements.

CARRIERES-SOUS-POISSY

1 an de travaux pour la rue des frères Tissier

Dès ce lundi 18 novembre, la voie carriéroise sera réaménagée par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, et ce pour les 12 prochains mois.

Des travaux d'aménagements de voirie vont être réalisés au sein de la rue des Frères Tissier par GPSEO et la Ville de Carrières-sous-Poissy à partir de lundi. Un chantier aux objectifs multiples : valoriser la qualité paysagère du quartier avec la plantation de 18 arbres, 16 cépées (trunks multiples) et de végétaux, renforcer la cohérence urbaine du quartier en lien avec le quartier des fleurs, sécuriser tous les modes de déplacements (voitures, piétons, vélos, PMR) avec la création de trottoirs et d'une piste cyclable, et améliorer le cadre de vie et les circulations avec une voie plus large, des stationnements et un éclairage LED.

Une signalétique a été mise en place pour faci-

liter les itinéraires piétons, et des cheminements sécurisés ont été mis en place pour que les riverains accèdent sans encombre à leur logement. Les travaux n'auront lieu qu'en semaine, et la collecte des déchets restera assurée pendant toute la durée du chantier, qui est estimée à 12 mois. ■



Une signalétique a été mise en place pour faciliter les itinéraires piétons pendant le chantier.

POISSY

À la Collégiale, on veut retrouver les lustres d'antan

Dans le cadre d'une vaste campagne de restauration de la Collégiale de Poissy, les quatre lustres en bronze situés au cœur de la chapelle ont été confiés à l'établissement de Chant-Viron afin d'être nettoyés et leur refaire une petite beauté. Avec quelques surprises à la clef.

■ AURELIEN BAYARD

Monument emblématique de la ville de Poissy, la collégiale Notre-Dame est marquée par les affres du temps. La municipalité a donc lancé une vaste campagne de restauration de son toit, de ses maçonneries et de ses éléments décoratifs. Mais il n'y a pas que l'extérieur qui va avoir le droit à sa cure de jouvence, l'intérieur est également concerné. Les quatre lustres en cristal de Bohême et bronze, qui se trouvent au niveau du cœur de la chapelle, ont été démontés le 30 octobre et confiés à l'établissement de Chant-Viron, situé à Asnières-sur-Seine. Durant un bon mois, ils vont donc être bichonnés pour retrouver... leur lustre d'antan.

Chacun va avoir le droit à son nettoyage au white spirit afin de retirer une cire dorée, parfois appliquée pour cacher la misère de réparations antérieures. Puis à des bains de triammonium citrate

à 3 %. « Cela permet d'arracher la crasse sans action mécanique » précise Clara, une des employés. Enfin, la partie électrique sera refaite : câbles de couleur bronze, tubes blanc mat et ampoules faites sur mesure imitant la forme d'une flamme afin de donner l'impression d'apercevoir les bougies d'autrefois. Et ce souci du détail ne s'arrête pas aux simples étapes de réfection.

D'après la base Palissy (une base de données sur le patrimoine mobilier français), les quatre lustres datent du XVIII^{ème} siècle, même s'il peut y avoir quelques tromperies sur la marchandise. « Ils sont en forme de lyre, comme un violon, cela correspond au temps de Louis XV (qui régna de 1715 à 1774), commente Olivier Lagarde, le gérant de l'établissement Chant-Viron. Cependant ces formes se sont perpétuées et il peut y avoir confu-

sion entre style et époque ». En effet, lors de la Révolution, bon nombre d'églises ont été détruites ou pillées, ainsi que le mobilier présent à l'intérieur.

Toutefois plusieurs éléments attestent de cette époque comme les bobèches (pièce pour récupérer la cire de bougie) en demi coque, la cristallerie et la technique de dorure. « Les bronziers prenaient de l'or et du mercure, les deux se dissolvent et forment une pâte. Puis ils utilisaient un pinceau pour l'appliquer. Au XIX^{ème} siècle, les méthodes avaient changé » explique Olivier Lagarde. Et c'est une marque particulière qui permet une datation quasi-exacte : un C couronné. « C'est la première fois que cela m'arrive » s'ex-

clame le gérant de l'établissement de Chant-Viron. Clara, une autre restauratrice, avait décidé d'inspecter certaines pièces lorsqu'elle est tombée sur cette marque. Louis XV étant un roi guerrier, il avait besoin d'argent pour financer ses campagnes. Le successeur du Roi Soleil a alors mis en place un impôt sur les bronzes entre 1745 et 1749. Les commerçants qui s'acquittaient de cette taxe voyaient cette empreinte apposée sur leur matériel. « Nous avons donc une fourchette de 4 ans sur une vie de 300 ans, c'est inespéré » s'enthousiasme Olivier Lagarde. Pour le moment, le C couronné n'a été retrouvé que sur un seul des lustres mais deux autres doivent encore livrer leurs secrets. ■



C'est en inspectant une pièce au hasard que Clara est tombée sur le C couronné, permettant de dater un des lustres en 1745 et 1749.

■ EN BREF

POISSY

La municipalité s'active pour la cause du handicap

Le forum « *Handi'cap ou pas cap* » se tiendra le samedi 23 novembre prochain au Centre de diffusion artistique de Poissy.

Ateliers, expositions, animations, stands d'information... C'est à travers une manifestation festive et ludique que la Ville de Poissy veut sensibiliser ses administrés au handicap. C'est au Centre de diffusion artistique de Poissy, situé au 53 avenue Blanche de Castille, que se déroulera le forum « *Handi'cap ou pas cap* » pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap.

La Ville de Poissy assure même sa volonté d'aller plus loin « en créant un Conseil de soutien à l'inclusion afin de placer l'autonomie et l'égalité des chances au cœur des priorités municipales ». Composé de 15 membres parmi lesquels des personnes en situation de handicap, mais aussi des élus, des associations et des établissements médico-sociaux auront pour mission de formuler des avis et des propositions sur l'amélioration de l'accessibilité au sein de la commune de Poissy. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Coup de frein sur le réseau de bus Cergy-Conflans

Les chauffeurs de bus des dépôts de Conflans-Sainte-Honorine et Cergy-Pontoise, entre autres, étaient en grève pendant la seconde moitié de la semaine dernière pour conserver leurs acquis sociaux.

L'appel à la grève du syndicat FO n'a pas été ignoré, le jeudi 7 novembre dernier : aucun des 90 chauffeurs de

bus du dépôt de Conflans-Sainte-Honorine n'a pris le volant, mettant les 8 lignes du secteur à l'arrêt. Et

ils ne sont pas les seuls, comme le montrent leurs collègues de Saint-Ouen-L'Aumône et Cergy-Pontoise (Val d'Oise).

Un préavis jusqu'à mai 2025

Les conducteurs ont en effet démarré un mouvement de grève illimité où ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail : nouvelle organisation des journées jugée inadéquate, manque d'entretien des bus, épuisement... Des difficultés provoquées, selon les intéressés, par la création il y a 1 an de la société Francilité Seine et Oise, qui regroupe désormais les différentes sociétés des deux dépôts yvelinois et val-d'oisien. Le préavis de grève courant jusqu'à mai 2025, aucune date n'est actuellement gravée dans le marbre pour un éventuel retour à la normale, à l'heure où nous écrivons ces lignes. ■



Les conducteurs ont en effet démarré un mouvement de grève illimité où ils dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail.

VALLEE DE SEINE

Vente de calendriers : attention aux arnaques

Comme lors de chaque fin d'année, les pompiers font la tournée pour vendre leurs calendriers aux habitants. Une initiative qui motive malheureusement quelques individus mal intentionnés à escroquer les personnes crédules.

C'est la tradition en fin d'année, les pompiers de nos communes viennent taper à notre porte pour la traditionnelle vente des calendriers de l'amicale de leur centre de secours. Et ces bénévoles, qui donnent de leur temps pour sauver des vies, ont pour habitude de recevoir un bon accueil.

Un rappel à la prudence

Mais certains profitent parfois de la situation en se faisant passer pour ce qu'ils ne sont pas, afin de mieux escroquer les habitants. La Ville de Gargenville, par exemple, a notamment rappelé ses administrés à la prudence, avec quelques règles pour être sûr de ne pas se

faire avoir : ne pas laisser entrer un inconnu à l'intérieur de votre domicile, demander au vendeur sa carte professionnelle, vérifier que le logo officiel de l'institution figure bien sur le calendrier, et ne pas hésiter à alerter les personnes âgées ou isolées de votre entourage de ce genre de démarchage. ■



La Ville de Gargenville, par exemple, a notamment rappelé ses administrés à la prudence.

POISSY

La Ville veut récupérer la statue de Christine de Pizan, vue en ouverture des JO

Les élus pisciacais ont contacté la Mairie de Paris afin d'accueillir et exposer la statue de cette figure majeure de la littérature médiévale, qui s'est éteinte à Poissy il y a de cela 600 ans.

■ MAXIME MOERLAND

Vous l'avez très certainement aperçue lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris, le 26 juillet dernier. Elle s'est élevée, parmi les statues de ces grandes dames qui ont écrit l'histoire de notre pays, au dessus de la Seine lors du tableau intitulé « Sororité » : Christine de Pizan, femme de lettre, philosophe et poétesse vivant au Moyen-Âge (1364-1431). Saviez-vous que son histoire était intimement liée à celle de la cité Saint-Louis ?

En effet, le Monastère de Poissy a accueilli l'écrivaine dans les dernières années de sa vie. Et dans les siècles qui ont suivi, son souvenir ne s'est jamais évanoui : la médiathèque, par exemple, porte son nom tout comme une avenue, tandis que son lieu de résidence, l'Enclos de l'Abbaye, accueille aujourd'hui le Musée du jouet. C'est pour ces raisons que les élus pisciacais ont contacté la Mairie de

Paris afin de récupérer la statue de Christine de Pizan, utilisée lors de la cérémonie d'ouverture des JO, pour l'accueillir et l'exposer au sein de la commune.

« Décédée à Poissy il y a près de 600 ans, Christine de Pizan est aujourd'hui encore une personnalité des plus inspirantes, a souligné l'adjointe à la culture, Karine

Emonet-Villain, dans le magazine municipal. *Femme de lettres érudite et très en avance sur son temps, elle a marqué Poissy de son empreinte. En demandant à accueillir la sculpture qui a été créée à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous souhaitons célébrer avec une force inégalée son héritage.*

Pour la maire de la Ville Sandrine Berno Dos Santos, pouvoir récupérer ladite statue serait « une nouvelle occasion de mettre en lumière le rôle essentiel que les femmes ont joué et continuent de jouer dans l'histoire et la société ». ■



« Nous souhaitons célébrer avec une force inégalée son héritage » a déclaré l'adjointe à la culture Karine Emonet-Villain.

■ EN BREF

POISSY

La mémoire du Général de Gaulle honorée

Anciens combattants, élus et Pisciacais étaient réunis ce samedi 9 novembre pour rendre hommage au Général de Gaulle, à l'occasion du 54^{ème} anniversaire de sa disparition.



L'hommage à Charles de Gaulle devant son buste est devenu une tradition à Poissy.

C'est devant la stèle à son effigie, face à l'Octroi, qu'a eu lieu ce moment de recueillement et de souvenir, samedi dernier à Poissy. Le Général de Gaulle était dans toutes les têtes, en ce 9 novembre qui marquait le 54^{ème} anniversaire de sa mort. Alors comme chaque année, Pisciacaises et Pisciacais se sont réunis pour lui rendre hommage aux côtés d'anciens combattants et d'élus locaux dont la maire Sandrine Berno dos

Santos, et le député de la 12^{ème} circonscription Karl Olive.

« Pour être fidèle à la mémoire de l'homme qui a su rassembler le peuple français après la Seconde Guerre mondiale, soyons courageux, forts, fiers de ce qu'est la France, fiers de ce que nous sommes », a insisté l'édile lors de son discours, entre deux dépôts de gerbe et des parades de voitures militaires d'époque. ■

ÉDITION 2025

LE PRIX DE L'ENTREPRENEUR

GRAND PARIS SEINE & OISE

PARTICIPEZ ET FAITES DÉCOLLER VOTRE PROJET !

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2024

- ☒ Vous résidez sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise ?
 - ☒ Vous souhaitez y développer votre activité ?
 - ☒ Vous avez un projet à valoriser ?
- ➔ D'INFOS, CONDITIONS ET INSCRIPTIONS SUR [GPSEO.FR](https://gpseo.fr)



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Depuis deux semaines, une jeune femme de 21 ans a un nouvel hobby : elle s'amuse à livrer de l'herbe de cannabis pour le compte d'un certain « SCO ». Mais elle va être forcée d'arrêter. En effet, dans la soirée du 3 novembre, alors qu'elle est au volant d'une Renault Clio, cette habitante de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) commet une infraction au code de la route du côté de Porcheville. Les effectifs de la BAC locale l'arrête au niveau de l'intersection formée par la D130 et D146.

Les policiers remarquent alors la présence d'une autre jeune sur le siège passager (19 ans, elle aussi originaire de Châtenay-Malabry) et reconnaissent tout de suite la forte odeur caractéristique de cannabis qui se dégage de l'habitacle. La conductrice se met tout de suite à table et avoue qu'elle est en possession de stupéfiants. La Châtenaisienne remet cinq sachets d'herbe de cannabis se trouvant dans son sac à main, puis redonne la même quantité qui était dissimulée au niveau du garde-boue arrière droit de la voiture. Les deux femmes sont alors envoyées en garde à vue.

PORCHEVILLE Arrêtée à cause d'une infraction, elle tombe pour trafic de stupéfiant

Arrêtée le 3 novembre au niveau de Porcheville pour avoir commis une infraction au code de la route, une jeune femme a directement avoué qu'elle livrait du cannabis pour le compte d'une tierce personne. Elle sera jugée le 16 décembre.

■ AURELIEN BAYARD



La conductrice a tout de suite avoué transporter de l'herbe de cannabis et a balancé la « nourrice » qui la stockait.

Durant son audition, la conductrice explique donc son « travail » et détaille les modalités de la livraison. « SCO » la contacte via l'application « Signal » et elle perçoit un certain pourcentage de la revente : 70 euros pour 500 euros de vente et 120 euros pour 1000 euros, avec un plafond limité à 180 euros. Tremble la start-up nation... Volubile, elle balance aussi où elle récupère sa marchandise, sur le balcon d'une certaine « Samia » qui demeure à Corbeil-Essonnes (Essonne). Outre son rôle de « nourrice », celle-ci prépare aussi les commandes. Quant à la passagère, elle est rapidement relâchée faute de preuve, déclarant qu'elle accompagnait « son amie avant de se faire péter ».

Une perquisition est alors effectuée chez « Samia ». Les forces de l'ordre découvrent alors 1220 euros, deux téléphones portables, un sac à mettre sous vide, dont le tiers était rempli d'herbe de cannabis (365 grammes) et du matériel utilisé pour le conditionnement des produits stupéfiants. La trentenaire se justifie, expliquant que ce sont « des problèmes financiers qui l'ont amenée sur signal et faire la connaissance de SCO ». Par ailleurs, elle précise qu'en septembre 2023, elle avait été interpellée pour des faits similaires.

La conductrice et la nourrice ont été ensuite remises en liberté et seront jugées ensemble le 16 décembre. ■

TRAPPES Un voleur de voiture engage une folle course-poursuite de Trappes à Paris

Un automobiliste a engagé une course poursuite à bord d'une voiture volée, de Trappes jusqu'à porte Maillot, à Paris. Durant sa folle échappée, il a percuté plusieurs voitures de police ainsi qu'une moto.

Le 6 novembre, un SUV Renault Capture rouge qui circulait à vive allure vers 17h30 avenue Hec-

tor Berlioz, a attiré l'attention des policiers. Ces derniers ont tenté de contrôler le véhicule en actionnant

les avertisseurs sonores et lumineux. Difficile à manquer donc. Mais le conducteur, un jeune homme âgé de 22 ans, ne l'a pas entendu de cette oreille.

Il a pris la fuite en percutant la voiture de police mais les forces de l'ordre ont quand même réussi à le prendre en chasse. Dans sa fuite, il a également percuté une voiture de la Bac (Brigade anti-criminalité). La course poursuite s'est poursuivie sur l'autoroute A13 en direction de Paris et deux motards de la Police nationale sont venus prêter main forte. D'ailleurs, l'un des deux a aussi été percuté par l'automobiliste dangereux qui avait volé la voiture dans laquelle il se trouvait. Fort heureusement le motard a réussi à garder le contrôle de son engin et n'a pas chuté.

Finalement la folle course poursuite s'est terminée à la hauteur de porte Maillot, à Paris et l'automobiliste a été interpellé. ■

MANTES-LA-VILLE Il s'allonge dans l'herbe pour échapper à la police

Le 30 octobre, un Mantevillois de 20 ans à bord d'une Peugeot 2008 volée a essayé d'échapper à la police. Bloqué au niveau du centre commercial des Merisiers, il a tenté de se dissimuler en s'allongeant le long d'un mur de l'école des Plaisances, en vain.

Alors que les policiers circulent chemin des meuniers à Mantes-la-Ville, ils remarquent une Peugeot 2008 roulant avec un pneu crevé. Ils procèdent à quelques vérifications et découvrent que le véhicule est volé. Les forces de l'ordre décident donc d'intercepter la voiture dans laquelle se trouvent deux individus.

Un barrage est créé mais le conducteur monte sur le bas-côté pour l'esquiver, sans se préoccuper des effectifs qui devaient s'écarter rapidement de sa trajectoire pour ne pas être fauchés. S'en suit alors une prise en charge jusqu'à la rue de Rouen où le passager quitte le véhicule et prend la fuite à pied.

Quant au conducteur, il poursuit sa route toujours de manière effrénée mais finit par être bloqué par le mobilier urbain au niveau du centre commercial des Merisiers. Il descend donc du 2008 et prend ses jambes à son cou. Pour

essayer de fuir la police, il s'allonge dans l'herbe le long d'un mur dans l'école des Plaisances mais se fait finalement surprendre. Toutefois, il essaye d'en découdre avec les fonctionnaires d'état et finit par être maîtrisé en étant tazé.

Durant son audition, le Mantevillois nie tout d'un bloc. Il n'est qu'une « innocente victime » qui était en train de « fumer un joint ». Il accuse les policiers de l'avoir frappé à plusieurs reprises sans raison alors qu'il voulait coopérer et, cerise sur le gâteau, ne conduit plus depuis sa suspension du permis de conduire.

À l'issue de la mesure de garde à vue, le jeune homme de 20 ans est déféré au tribunal de Versailles Pour ces faits et d'autres commis antérieurement (sous le coup d'un sursis de 8 mois de prison prononcé en décembre 2023) il passera cinq mois à l'ombre. ■

MAUREPAS Un braquage à la bijouterie Histoire d'or du centre commercial Pariwest

Deux individus cagoulés ont fait irruption dans la bijouterie Histoire d'or le 6 novembre vers midi. Les deux braqueurs sont repartis avec des bijoux, notamment des diamants.

Une boutique Histoire d'or située au centre commercial Maurepas Pariwest a été victime d'un braquage, opéré par deux personnes cagoulées, le mercredi 6 novembre vers midi.

« L'attaque nous a été confirmée par le parquet de Versailles en début d'après-midi. Une enquête a été ouverte et confiée à la brigade de répression du banditisme », précise un article de 78actu du 6 novembre.

Selon les premiers éléments, deux individus seraient recherchés. En fuyant, ils ont incendié le véhicule qui a servi pour le braquage, une Renault Clio RS d'après des témoins. « La voiture a été abandonnée dans le quartier des Bruyères, à Maurepas. Ils seraient ensuite montés à bord

d'une Citroën Berlingo », précise nos confrères.

Le montant du préjudice pour l'enseigne est encore en cours d'évaluation mais d'après une source proche de l'enquête, les malfaiteurs seraient repartis avec des diamants. Contacté par 78actu, le service communication du centre commercial a mentionné « que la bijouterie sera fermée temporairement ». ■



En prenant la fuite, le jeune homme a percuté deux voitures de police, dont une de la Brigade anti-criminalité.



Selon les premiers éléments, deux individus seraient recherchés.

ENGAGÉS

POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



Nous créons des espaces intégrés dans des quartiers attractifs, où il fait bon vivre, en favorisant le bien-être, la sécurité et le lien social au sein de nos résidences.

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

Le FC Mantois enchaîne, l'OFC Les Mureaux ne décolle pas

Pendant que les joueurs du FC Mantois signaient leur 5^{ème} victoire en 6 rencontres le week-end dernier face à Cergy-Pontoise (1-0), ceux de l'OFC Les Mureaux sont une nouvelle fois passés à côté face à Saint-Denis et restent englués dans le bas du classement de la poule A de Régional 1.



Fortunes diverses, ce week-end, pour le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux.



DR

tico, qui n'a fait qu'une bouchée de Saint-Brice (6-0).

Un peu plus à l'est du département, les doutes persistent. Après un derby perdu à Mantes-la-Ville (voir notre édition du 23 octobre) et un match nul miraculeux face au leader, on pensait enfin apercevoir des signaux positifs du côté de l'OFC Les Mureaux. Mais cette 6^{ème} journée aura été synonyme de désillusion avec une

défaite cruelle à domicile face à Saint-Denis (1-2), qui ne comptait que 2 petits points avant le coup d'envoi. Avec 3 nuls et 3 défaites en 6 rencontres, cette saison 2024-2025 n'a rien de réjouissant pour les Muriautins, désormais avant-derniers. Le déplacement sur le terrain de la lanterne rouge, Nanterre, le samedi 23 novembre leur permettra-t-il d'enfin apercevoir la lumière au bout du tunnel ? ■

FOOTBALL

D1 : Le Poissy FC perd la tête

Battus 2 buts à 1 par Guyancourt, les Pisciacais laissent la 1^{ère} place à leurs adversaires du jour mais restent toutefois au contact au classement de D1.

Première défaite pour le Poissy FC cette saison. Après 3 victoires et 2 nuls en 5 rencontres, les Jaunes et Bleus ont fini par chuter sur la pelouse de Guyancourt (2-1), ce dimanche 10 novembre, leur laissant au passage le fauteuil de leader du championnat de D1 à la clôture de cette 6^{ème} journée. La faute à un ultime but inscrit à la 80^{ème} minute.

L'équipe réserve de l'OFC Les Mureaux, vainqueur à Aubergenville (1-0), complète le podium avec le même nombre de points que leur voisin pisciacais. Dans les autres rencontres du week-end, Le Chesnay s'est imposé à Voisins-le-Breton-

neux (1-2), la réserve de Hardricourt a fait plier celle de Chatou (0-2), tandis que l'équipe 3 du FC Mantois a buté sur Marly-le-Roi (2-2), qui sera d'ailleurs le prochain adversaire du Poissy FC, lors de la 7^{ème} journée. ■



ILLUSTRATION / POISSY FC

Les Jaunes et Bleus ont fini par chuter sur la pelouse de Guyancourt (2-1).

TRIATHLON

Le club Trinosaure des Mureaux fête ses 40 ans

Une épreuve de Run & bike s'est déroulée au parc de Bècheville des Mureaux, le samedi 9 novembre, afin de célébrer l'anniversaire du club de triathlon local.

Saviez-vous que la ville des Mureaux était le berceau du triathlon français ? C'est en mai 1984 que s'était déroulé le tout premier triathlon courte distance du pays, au parc de Bècheville, sous l'impulsion de l'adjoint au maire en charge des sports à l'époque, un certain... François Garay. La cité muriautine a également vu naître en ses murs le Comité National pour le Développement du Triathlon (Conadet) au mois d'octobre

de la même année, qui deviendra la Fédération Française de Triathlon.

Le club Trinosaure, fondé lui aussi en 1984, fêtait donc ses 40 ans ce week-end avec une épreuve de Run & bike ouverte à tous au parc de Bècheville. Un événement qui était également l'occasion d'inaugurer une plaque pour commémorer la création du Conadet, et ainsi de rappeler l'héritage de la commune dans l'histoire de ce sport. ■



VILLE DES MUREAUX

Un événement qui était également l'occasion d'inaugurer une plaque pour commémorer la création du Conadet, et ainsi de rappeler l'héritage de la commune dans l'histoire de ce sport.

BASKET-BALL

Poissy ne s'en sort plus

Défait par Angers et Challans la semaine dernière, le Poissy Basket est désormais avant-dernier de la poule A de Nationale Masculine 1 avec 3 victoires en 9 matches.

La chute libre semble sans fin pour les Jaunes et Bleus. Déjà empêtrés dans une spirale négative depuis

un bon mois, le Poissy Basket accueillait Angers, une autre équipe en difficulté en championnat de



LAGAZETTE EN YVELINES

Lors des deux prochaines journées, ce sont deux équipes du top 5, Lorient et Tours, qui se dresseront sur le chemin des Pisciacais.

NM1, le mardi 5 novembre dernier. Vainqueurs du premier quart-temps, les Pisciacais se sont petit à petit effondrés, jusqu'à concéder une défaite cuisante (62-86) devant leur public.

Trois jours après, direction la Vendée pour les hommes de Nicolas Meistelman. Sur le parquet de Challans, les Pisciacais semblaient une nouvelle fois avoir pris les choses en main dès la première manche, remportée 29 point à 16. Mais comme face à Angers, tout a fini par s'effondrer lors des quart-temps suivants, résultant en une nouvelle défaite, et pas des moindres (94-75).

Il devient urgent pour les Jaunes et Bleus, désormais avant-derniers du classement de NM1, de refaire le plein de points pour entrevoir, enfin, une éclaircie dans cette saison morne. D'autant plus que lors des deux prochaines journées, ce sont deux équipes du top 5, Lorient et Tours, qui se dresseront sur le chemin du Poissy Basket. ■

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30**

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

CONFLANS-SAINT-HONORINE Une nouvelle exposition au Musée de la batellerie

Jusqu'au 2 février 2025, l'établissement culturel fait un focus sur les chemins de halage.



Dessins, peintures, caricatures, bande dessinées et sculptures servent à rendre compte du labeur des animaux et des hommes à cette époque.

Aujourd'hui prisés par les promeneurs de la vallée de Seine, les chemins de halages en bordure de fleuve avaient une fonction toute particulière dans le passé : des hommes et des chevaux faisaient alors parler leur force en tractant les bateaux et péniches, alors dépourvus de moteurs. Ces scènes ont alors inspiré de nombreux artistes, dont les travaux sont exposés au Musée de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine, depuis le 9 novembre et jusqu'au 2 février prochain.

« Comprendre l'histoire de la navigation fluviale, c'est comprendre le développement de notre ville », assure Sophie de Portes, adjointe au maire déléguée à la culture, dans le journal municipal. Dessins, peintures, caricatures, bandes dessinées et sculptures servent à rendre

compte du labeur des animaux et des hommes à cette époque. Le Musée est ouvert les mardis, jeudis, samedis et dimanches de 10h à 12h et de 14h à 17h30, et les mercredis et vendredis de 14h à 17h30. ■

ACHERES Le salon d'art « HR Ombres et lumières » revient

La 11^e édition de l'événement culturel achérois se tiendra du 16 au 24 novembre au sein de l'Espace Boris-Vian.

L'association d'artistes plasticiens achérois « HR Ombres et lumières » organise la onzième édition de son salon d'art, du samedi 16 au dimanche 24 novembre prochain au sein de l'espace Boris Vian de la commune d'Achères. Cette année, l'invité d'honneur du salon sera l'artiste peintre André Sallon, adepte de la peinture à l'huile, et dont les sujets s'inspirent de la vie courante ou des scènes mettant en lumière des objets ayant un vécu.

Le vernissage est d'ailleurs prévu pour le premier jour du salon, le samedi 16 novembre, sous les coups de 18h. Le lendemain, une animation musicale par Jazz en vignes sera également proposée à 15h. Des visites scolaires seront organisées en semaine sur rendez-vous. Le salon d'art sera ouvert à tous les publics, les week-ends et le mercredi de 14h à 18h30. Pour plus d'informations, contactez le 06 85 14 08 65, ou le 01 39 22 23 61. ■

donc, en cette fin 2024, présenter un plan pluriannuel pour la sauvegarde de Notre-Dame, dont le coup d'envoi sera officiellement donné vendredi 29 novembre.

Cette grande soirée sera donc l'occasion de découvrir la présentation du projet, mais aussi et surtout un concert de l'Opéra royal de Versailles sous les coups de 20h. Pour réserver votre place, cela se passe sur le site de la municipalité (ville-poissy.fr). ■



La Ville de Poissy va présenter un plan pluriannuel pour la sauvegarde de la collégiale Notre-Dame.

POISSY Un concert pour lancer la restauration de la collégiale

Un concert événement gratuit sera proposé le vendredi 29 novembre dans le chœur de la collégiale Notre-Dame de Poissy pour marquer le lancement officiel de ce projet d'ampleur, mais aussi l'ouverture d'une grande souscription publique avec la Fondation du Patrimoine.

Édifiée au XI^e et restaurée au XIX^e siècle par l'architecte Eugène Viollet-le-Duc (qui menait parallèlement le chantier de restauration de Notre-Dame de Paris), la collégiale Notre-Dame de Poissy incarne, avec sa silhouette si particulière, le riche patrimoine de la cité Saint-Louis. Mais comme tout monument, celle-ci subit le poids des années et bénéficie d'interventions régulières.

Des travaux d'ampleur nécessaires

Elle nécessite toutefois aujourd'hui des travaux d'ampleur, que cela soit sur sa toiture, ses maçonneries et sa partie ornementale qui impliquent l'ouver-

ture d'une période d'études et de travaux qui s'étalera sur plusieurs années. La Ville de Poissy va

MANTES-LA-VILLE Un orchestre pour célébrer le sport

L'Ensemble Orchestral de Mantes-la-Ville propose un concert de Novembre sous le signe des Jeux Olympiques ce dimanche, avec au programme des musiques de célèbres compositeurs venant de partout dans le monde.

Année olympique oblige, l'Ensemble Orchestral de Mantes-la-Ville consacre son traditionnel concert du mois de novembre au sport ce dimanche 17. Au détour du programme « *Olympic Orchestra* », on notera les nombreuses références à différentes disciplines que ce soit le jumping, la boxe, le rugby, le tir à l'arc, les sports nautiques ou le vélo.

Le programme voyagera sur les cinq continents et proposera des musiques de célèbres compositeurs, *Run Free* de Hans Zimmer

(tiré du film *Spirit*), l'ouverture de *Guillaume Tell* de Rossini, *L'Olympic Fanfare* de John Williams, les *Chariots de Feu* de Vangélis et bien d'autres.

Comme toujours, l'ambiance sera festive dès le premier coup de sifflet, sous l'arbitrage de Patrick Couttet, le nouveau directeur musical de l'Ensemble.

Les places pour l'événement sont à retrouver sur le site billetterie-manteslaville.mapado.com à des tarifs allant de 3 à 10 euros. ■

LES MUREAUX Musique et marionnette à la Micro-Folie

Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité, écrivait Antoine de Saint-Exupéry. Le spectacle « *À corps perdus* » de la Compagnie Le Cirque dans les Étoiles se décline joyeusement comme un « *corps à cordes* » pour témoigner qu'on peut atteindre ses rêves, qu'ils demeurent à portée de main ou à bout de bras.

Main dans la main, du bout des doigts ou à la force du poignet, une marionnettiste et une musi-

cienne jouent des coudes pour donner corps à leurs rêves et pour composer la partition de leur vie sur la corde sensible de leur imaginaire.

Spécialement conçu pour le jeune public, ce spectacle s'inscrit dans le cadre de la Balade d'automne des 400 Coups, et se tiendra le mercredi 20 novembre à la salle Micro-Folie des Mureaux (billets accessibles via le site billetterie.lesmureaux.fr). ■

MANTES-LA-JOLIE Le B Comedy Club invite Akim Omiri

Il a fait du rire une arme puissante pour informer et conscientiser son public. Dans son deuxième spectacle baptisé « *Contexte* », Akim Omiri scrute avec sarcasme les débats et les faits de notre société, des réseaux sociaux à la « *Cancel Culture* » en passant par le complotisme. Rodé dans les meilleurs comedy club de Paris, ce spectacle

débarque à Mantes-la-Jolie le vendredi 15 novembre prochain à l'espace Brassens, à l'occasion de la soirée B Comedy Club.

Des billets sont toujours disponibles sur le site internet de l'espace Brassens (espacebrassens.mantes-lajolie.fr) à partir de 2 euros (tarif abonnés). ■

VERNEUIL-SUR-SEINE Philippe Chevaliet et Bernard Mabilie débarquent à l'espace Maurice-Béjart

Bernard a mis la cinquième de Beethoven sur son tourne disque et un revolver sur sa tempe. Il veut mettre fin à ses jours. Philippe, un voisin, lui sauve la vie en sonnant à sa porte. Leur relation va alors faire des étincelles : le spectacle de Jérôme de Verdière, avec Bernard Mabilie et Philippe Chevalier

et mis en scène par Éric Laugérias, sera joué sur les planches de l'espace Maurice Béjart de Verneuil-sur-Seine ce dimanche 17 novembre. Si vous êtes intéressé, cela se passe sur le site billetterie-espacemauricebejart.mapado.com pour trouver vos billets au prix de 9 à 41 euros. ■

REPORTAGE

Un pas de géant pour la Fondation Mallet, en hommage au Dr. Grondard

Le jeudi 7 novembre, la Fondation Mallet à Richebourg (Yvelines) a marqué un tournant majeur dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.



L'inauguration de cet exosquelette révolutionnaire représente un bond en avant dans la rééducation des personnes atteintes de déficiences motrices.

Elle vient d'inaugurer non seulement un nouvel exosquelette consacré aux membres inférieurs, mais aussi une salle avec de toutes nouvelles technologies. Le tout, lors d'une soirée spéciale, également dédiée à l'hommage du Dr. Etienne Grondard, pionnier dans le domaine de la réadaptation et de l'assistance médicale.

L'inauguration de cet exosquelette révolutionnaire représente un bond en avant dans la rééducation des personnes atteintes de déficiences

motrices. Conçu pour faciliter le mouvement et offrir une nouvelle indépendance aux patients, cet équipement est le fruit de recherches technologiques avancées, visant à transformer la rééducation en une expérience plus active et dynamique. Cet exosquelette a la particularité d'offrir un soutien personnalisé et de s'adapter aux besoins de chaque utilisateur, permettant ainsi des progrès spectaculaires dans leur réhabilitation physique. Une démonstration a permis d'illustrer la façon dont cet exosquelette peut

être intégré dans le quotidien des patients, les aidant à retrouver une certaine liberté de mouvement.

La soirée a également rendu hommage au Dr. Etienne Grondard, médecin emblématique et dévoué, qui a consacré sa vie au service des personnes en situation de handicap. Connu pour sa vision humaniste et son engagement sans faille, le Dr. Grondard a largement contribué au développement de programmes de soins et de rééducation au sein de la Fondation Mallet. Son approche innovante et centrée sur le patient a marqué les esprits et continue d'inspirer de nombreux professionnels de santé. Ce moment de recueillement a été particulièrement émouvant pour la famille du Dr. Grondard, présente lors de la cérémonie. Ses trois enfants, touchés par cet hommage, ont exprimé leur gratitude envers la Fondation et son personnel.

Cet événement a rappelé que les avancées technologiques et les engagements humains sont indissociables pour progresser vers une société plus inclusive et respectueuse des besoins de chacun. ■

LFM 95.5, TA RADIO LOCALE OUVERTE A TOUS !

BESOIN DE COMMUNIQUER SUR UN EVENEMENT, UN PROJET OU ENVIE DE DECOUVRIR LE MEDIA RADIO ? CONTACTEZ-NOUS

01 30 92 58 91
direction@lfm-radio.com
lfm-radio.com

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

		7	4				1
	8			5	9	3	2
2			1	7			4
5	8						7
	9			5	3		
3		9	6				
9				1			
1	6	2		4	7	8	
	7	4	5	6			3

SUDOKU :
niveau difficile

	2	8		7	5		4
			8	6			5
	3						
	5						7
		3		4			
	1	2			7	9	8
7							
	6		7		9		5
3	4					8	9

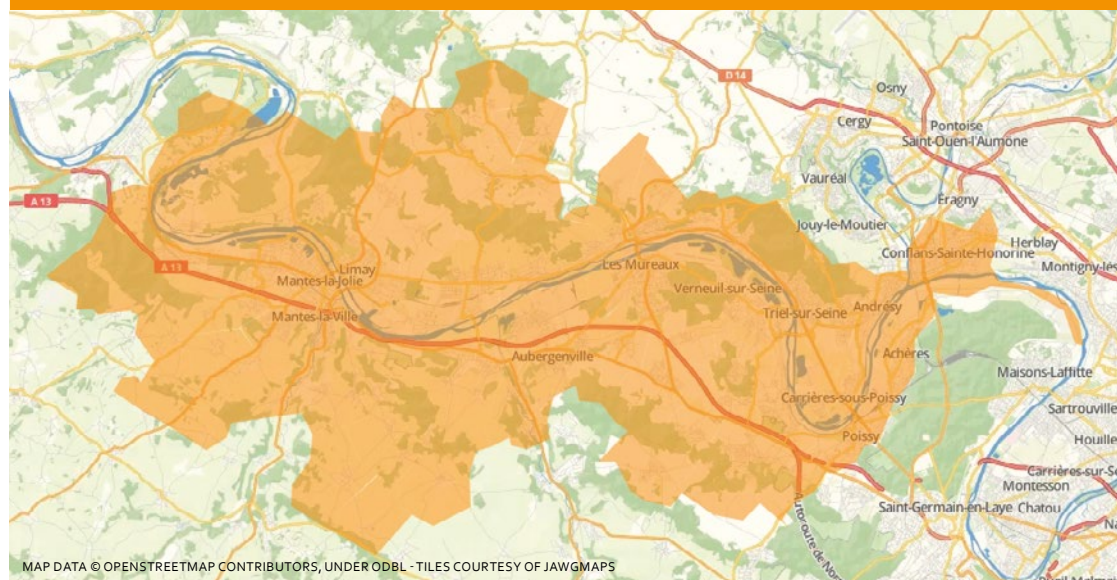
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°411 du 6 novembre 2024 :

8	9	2	4	3	1	6	7	5
4	5	6	8	7	2	9	1	3
1	7	3	9	5	6	4	2	8
2	4	8	1	9	3	5	6	7
5	6	7	2	8	4	3	9	1
3	1	9	5	6	7	8	4	2
9	2	5	6	1	8	7	3	4
7	8	4	3	2	9	1	5	6
6	3	1	7	4	5	2	8	9

7	6	9	3	1	8	5	2	4
4	5	3	6	2	7	8	9	1
1	2	8	5	4	9	6	7	3
8	7	1	2	9	4	3	5	6
2	3	6	8	5	1	7	4	9
9	4	5	7	3	6	1	8	2
6	9	4	1	7	5	2	3	8
3	8	7	4	6	2	9	1	5
5	1	2	9	8	3	4	6	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 11-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



MAURICE DENIS
MUSÉE DÉPARTEMENTAL

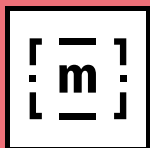
CHER DOUVRE DU MOIS

du 21 mai 2024
au 21 septembre
2025

Conception : Direction de la communication et de la marque - Théo Van Rysselberghe, Portrait d'Alice Saint, 1888. © RMN Grand Palais - Benoît Touchard

musee-mauricedenis.fr
Saint-Germain-en-Laye

Avec le soutien du Musée d'Orsay



MONUMENT
HISTORIQUE



Yvelines
Le Département